

## Annonces Sarkozy : un 3ème plan d'austérité qui ne dit pas son nom

### Déclaration de Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA

Les annonces du Président de la République, dimanche 29 janvier 2012, sonnent comme un nouveau train de mesures pesant sur le pouvoir d'achat des salariés et des ménages.

Le transfert de 13 milliards d'euros de charges sociales vers la TVA pour 1,6 point et la CSG pour 2 points allègera principalement les entreprises. Les consommateurs, au premier rang desquels les ménages populaires, paieront l'essentiel de la facture, avec des répercussions possibles vers une rétraction de la consommation nuisant à la croissance.

A cela, il faut ajouter les « accords emploi-compétitivité », que le Président de la République a confirmés, malgré l'opposition des organisations syndicales. Les dérogations dans l'entreprise à la loi et aux conventions collectives deviendraient la règle.

Prétendre renforcer la compétitivité via la réduction du coût du travail et l'augmentation de la flexibilité est, pour l'UNSA, une vision réductrice et dangereuse.

Dans ce contexte, l'UNSA estime encore plus nécessaire la réunion d'une intersyndicale nationale interprofessionnelle la plus large.

### **Au Bureau national des 25 et 26 janvier**

#### 1. **Nouvelles affiliations** (article 5 des statuts et 1&2 du RIN) :

Pôle 6-FESSAD-UNSA : UNSA SUPNAAFAM – National (assistantes et aides maternelles et familiales).

#### 2. **Développement des organisations adhérentes** (article 1 du RIN)

**UNSA Agriculture et Agroalimentaire** (pôle 1) : Maison Familiale et Rurale du Doubs (25), CER France AGC Val de Loire – Contres (41), CER France AGC BFC – Gray (70), Groupama Supports et Services G2S – Paris 8ème, Lorial – Laxou (54).

**UNSA Banques et Assurances** (pôle 2) : Le syndicat de la Banque Postale affilié à la Fédération UNSA Postes rejoint avec l'accord de cette fédération la fédération Banques Assurances.

**UNSA Spectacle Communication** (Pôle 4) : Groupe Ankama – Roubaix (59), Agence Iséroise de Diffusion Artistique AIDA - La Tronche (38), Radio-France (75)

**UNSA Industrie** (pôle 5) : Peugeot SA – Charleville-Mézières (08), Société d'Avitaillement et de Stockage de Carburants Aviation – Marseille (13), Bony SA – Saint-Etienne (42), Defranc France – Courcelles-les-Lens (62), Instaltoo EURL – Pusignan (69), CTI Carrier Transcold Industrie – Franqueville-Saint-Pierre (76), François Hans SAS – Gérardmer (88), Beckman Coulter France – Villepinte (93), Bosch France SAS – Drancy (93), Lear – Cergy (95)

**UNSA Chimie Parma** (pôle 5) : Perrot-Jeantet SARL – Bellegarde-sur-Valserine (01), EA Pharma – Vallauris (06), Valois SAS – Le Neubourg (27), GSK – Evreux (27), Institut Oenologique de Champagne – Epernay (51), Vendôme Fermetures – Carentoir (59), Mylan SAS – Saint-Priest (69), BASF Beauty Care Solution – Lyon (69), Bayer Santé Familiale (BSF) – Gaillard (74), Promothera – Toulon (83), Alfa Wassermann Pharma – Levallois-Perret (92), Stérence – Boulogne-Billancourt (92), Ceca Arkema – La Garenne Colombes (92), BASF France – Colombes (92), Beiersdorf Nivea – Paris 13ème, Lanxess – Courbevoye (92), Gilead – Boulogne-Billancourt (92), Novartis – Reuil-Malmaison (92), Menarini – Rungis (94)

**FESSAD** (pôle 6) : SFHE Groupe Arcade – Aix-en-Provence (13), Nordcall – Marq-en-Baroeuil (59), Association SES (association d'insertion sociale et professionnelle) – Roubaix (59)

**Fédération Autonome des Transports** (pôle 7) : CFTI Veolia Transport Cannes-la-Bocca (06), Socafna – Châteaurenard (13), Keolis Pays d'Aix – Aix-en-Provence (13), Transport Schon & Brullard – Freyming-Merlebach (57), France Handling – Roissy (95), TVO Veolia – Argenteuil (95),

**UNSA Santé Sociaux Public et Privé** (pôle 8) : Les papillons blancs – Chartres (28), Centre Hospitalier – Obernai (67), Centre Hospitalier – Péronne (80), Maison de Retraites – Bray-sur-Somme (80)

**UNSA Territoriaux** (pôle 8) : Centre de Gestion des Alpes-Maritimes (06), Ville de Raimbeaucourt (59), Ville de Ramatuelle (83).

**UNSA Education** (pôle 8) : centre socioculturel du Fossé des Treizes – Strasbourg (67), centre socioculturel Drouot - Mulhouse (68)

## ***L'UNSA présente à la 12ème UHFP***

La 12ème **Université d'hiver de la formation professionnelle**, évènement majeur dans l'univers de la Form Pro en France, s'est déroulée en Arles les 25, 26, 27 janvier.

Le thème « Orientation et formation, sortir du cadre » a été le fil rouge de ces trois jours. Plus de 500 participants de tous les horizons ont pu échanger et compléter leur expertise via de multiples ateliers et plusieurs conférences.

L'UNSA a participé à ces débats, Jean-Marie TRUFFAT et Jean-Claude TRICOCHÉ représentaient notre organisation.

Renseignements sur : <http://www.centre-info.fr/uhfp/>

## ***Résultats d'élections professionnelles***

Fonds stratégique d'investissement (FSI) : lors de l'élection de la délégation unique du personnel (DUP) dans cette filiale de la CDC, les listes déposées par l'UNSA recueillent, dès le 1er tour, 82,46% des suffrages, soit 47 voix sur 57 inscrits.

Transports de la communauté urbaine de Lyon : dans cette entreprise de 4.266 salariés, l'UNSA progresse et devient le deuxième syndicat avec 25,80% des voix.

## ***Luc Bérille au salon des CE d'Ile de France***

Le mardi 31 janvier au CNIT (Paris la Défense), Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, a débattu dans le cadre des salons des CE d'Ile de France avec Alain Vidalies secrétaire national du PS et député des Landes et Jean-Frédéric Poisson, secrétaire national de l'UMP sur le thème : " Est-il encore nécessaire de réformer le code du travail ?".

## ***L'UNSA Mag n° 142 est paru***

Retrouvez-le en consultation sur le site de l'UNSA [www.unsa.org](http://www.unsa.org)  
Vous souhaitez vous abonner ? Cliquez sur [www.unsa.org/mag/abonnement](http://www.unsa.org/mag/abonnement)  
Remplissez le formulaire, imprimez, signez et envoyez à UNSA, 21 rue Jules Ferry  
93177 Bagnolet cedex.  
Pour 10 euros les 8 numéros, l'actualité de l'UNSA chez vous.

Des abonnements collectifs sont possibles. Pour les modalités, contactez Pascal Priou :  
[pascal.priou@unsa.org](mailto:pascal.priou@unsa.org)

### ***Au sommaire du 142 :***

- **Édito** : retour sur un conflit
- Ils ou elles font l'UNSA
- UD 29 : Luc Bérille à la rencontre des salariés et des militants
- UD 01 : table-ronde sur la crise et le rôle des banques
- Élections
  
- **Activités nationales**
- Intersyndicale
- Le RSA : premier bilan
- 4ème matinée éco de l'UNSA : crise financière
- Discriminations dès le 1er emploi
- Sommet sur l'emploi - TVA Sociale, c'est non !
  
- **Dossier** « L'organisation du travail en question »
  
- **onction publique** : mutualité fonction publique, changements attendus en 2012, agenda social, contractuels et projet de loi
- Europe et international : Allemagne, un modèle à ne pas suivre
  
- **Actualité juridique** :
- licenciement économique sans motif économique
- frais de justice : non à la taxe de 35 euros
- Lee réunions du CE
- **Culture et société** : 3 questions à Olivier Berthe, président des Restos du cœur
- **Consommation** : protéger son Smartphone

## ***Contractuels de la Fonction publique***

L'UNSA Fonction publique a rencontré madame Catherine TASCA, sénatrice, et Pierre Morel-A-L'Huissier, député sur le projet de loi relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

Elle a rappelé le pourquoi de sa signature et sa proposition d'amendement afin que les conditions de CDIisation ne soient pas plus favorables que celles de la titularisation. Elle a déploré le retard pris pour l'élaboration de la loi. Le projet de loi qui devait être déposé au Parlement au printemps 2011 a pris du retard puisque présenté au Conseil des Ministres le 07 septembre 2011.

La commission des lois a apporté quelques corrections techniques et a approuvé l'esprit du texte : plan de titularisation et CDIisation des contractuels sur 4 ans.

Le projet de loi et les amendements ont été examinés les 25 et 26 janvier au Sénat et adopté en première lecture, après engagement de la procédure accélérée.

Sur l'inquiétude de l'UNSA Fonction Publique quant à ne pas voir passer ce texte, François Sauvadet a pris l'engagement, même si les délais sont contraints, de publier cette loi avant la fin de la législature.

## ***Avec la CES, l'UNSA s'oppose au projet de traité européen***

L'UNSA soutient totalement la déclaration sur le projet de traité européen approuvé par la Confédération européenne des syndicats (CES) le 25 janvier dernier. En effet, les chefs d'Etat ou de gouvernement de la zone euro ont décidé le 9 décembre d'adopter des dispositions sur la stabilité budgétaire au moyen d'un accord international.

Ce projet d'accord qui n'est ni plus ni moins qu'un projet de traité européen, est uniquement axé sur l'austérité et la discipline budgétaire. Il ignore totalement l'indispensable relance économique nécessaire pour la croissance et l'emploi. D'ailleurs, le Parlement européen exprime des doutes quant à la nécessité d'un tel accord intergouvernemental, réitère son appel en faveur d'une Union tant de la stabilité que de la croissance durable et estime que la discipline budgétaire ne pourra à elle seule assurer la relance économique.

Ce projet d'accord constitue également une grave menace pour le modèle social européen. Avec ce projet d'accord concocté en catimini, les chefs d'Etat ou de gouvernement de la zone euro et des autres gouvernements de l'Union qui voudront s'y rallier, persistent dans une politique qui a échoué et qui impose des sacrifices énormes aux populations.

## ***Le 29 février : Journée d'action européenne***

La Confédération européenne des syndicats (CES) appelle à une journée d'action européenne le 29 février prochain pour que l'emploi et la justice sociale soient les priorités politiques. A la veille du Conseil européen qui réunit les 27 chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union, tous les syndicats en Europe mèneront des actions dans leur pays pour alerter sur la gravité de la situation économique et sociale.

Les syndicats se mobiliseront pour dire « Trop c'est trop ! Arrêtez la casse sociale ! », « Trop c'est trop ! D'autres solutions sont possibles ! ». Les mesures d'austérité ne sont pas la réponse à la crise. Elles causent d'énormes dégâts sociaux. Les États de l'Union européenne ne peuvent pas continuer à imposer des mesures qui échouent, qui enfoncent les pays dans la récession et qui appauvrissent de plus en plus de monde.

Avec la CES, l'UNSA revendique un changement de cap. Nous voulons une politique de relance par l'investissement pour créer des emplois. Nous voulons une politique de justice sociale.

Pour préparer cette journée d'action européenne en France, l'UNSA souhaite une réunion intersyndicale.

## ***19 mars, au CESE : Licenciement économique et PSE : Quelle efficacité et effectivité du droit ?***

- Une journée de réflexion et de formation

- Une journée de débats entre syndicalistes UNSA, juristes, magistrats, avocats, fonctionnaires du travail... sur un thème d'actualité : les plans de sauvegarde de l'emploi

Au cours de ces travaux, l'UNSA expliquera ses propositions pour améliorer la défense des salariés en matière d'emploi.

Le Palais d'Iéna étant un bâtiment officiel et sécurisé, les participants devront être munis d'une pièce d'identité. Il est demandé de se présenter suffisamment tôt afin de fluidifier l'entrée dans le bâtiment.

Inscription obligatoire : [http://orseau.com/irp/dossier\\_colloque-unsavocats-19-mars-2012\\_\\_15\\_.html](http://orseau.com/irp/dossier_colloque-unsavocats-19-mars-2012__15_.html)

Le remboursement des frais de déplacements à hauteur maximale de 100€ est envisageable pour les personnes habitant en dehors de l'Île de France, voir bulletin d'inscription en ligne.